

LA LETTRE AUX PARENTS

AVRIL 2019

ÉDITO

Chers parents

Dans le cadre du projet de loi pour l'École de la Confiance, la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans - et non plus 6 ans - a été votée par les députés.

Si cette mesure est intéressante car elle permet d'aller vers davantage d'égalité dès le plus jeune âge, des moyens nouveaux seront nécessaires pour assurer l'accueil des enfants dans de bonnes conditions, en évitant notamment les classes surchargées. Par ailleurs, cette loi va générer de nouvelles dépenses pour les communes, singulièrement à destination des écoles maternelles privées. Il est donc nécessaire de faire participer ces dernières à l'effort collectif, en faveur de la mixité sociale.

À Metz, nous maintenons plus que jamais nos efforts pour réduire les inégalités sociales, et ce, dès le plus jeune âge. La création d'un établissement d'accueil pour les jeunes enfants spécialisé dans le quartier de Borny, sous forme de multi-accueil (16 places) et de ludothèque, va dans ce sens. Cet établissement aura pour vocation d'habituer les enfants à la vie en collectivité avant leur entrée à l'école. Favoriser la continuité éducative entre la crèche et l'école constitue l'un des fondamentaux de notre politique.

Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de la famille et de l'éducation

Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



↑ La Semaine nationale de la petite enfance fut l'occasion pour les parents, les enfants et les professionnels du monde de la Petite enfance de se rencontrer autour d'animations conviviales et adaptées.

← Les 18 et 19 mars, les enfants de l'école La Corchade ont participé à la réalisation d'une fresque sur le thème de l'environnement et du développement durable avec le soutien de l'artiste graffeur Sneek.

Continuum éducatif

La Ville de Metz et l'Éducation nationale cherchent à instaurer une meilleure continuité entre la famille, les modes d'accueil et l'école maternelle. Plusieurs actions, portées notamment par le Projet éducatif de territoire, sont développées pour que la spécificité du développement du très jeune enfant soit prise en compte de façon plus cohérente par les différentes institutions.

Pour préparer l'entrée à l'école des tout petits, des rencontres sont ainsi proposées aux parents d'enfants de 2 à 3 ans, animées par des professionnels de la petite enfance. Les parents qui souhaitent au préalable faire découvrir le collectif à leur enfant, peuvent également bénéficier d'une offre d'accueil dédiée dans les crèches

municipales, durant les petites vacances scolaires.

C'est aussi dans ce cadre que se sont tenues les Journées inter-professionnelles petite enfance. Réunissant les professionnels de l'enfance, de l'éducation, de la santé et du social, cette première édition, axée sur l'acquisition du langage chez l'enfant de 2 à 3 ans, a réuni plus de 80 personnes.

Ces rencontres ont permis de proposer un socle de connaissances communes, de susciter des échanges et ainsi de co-construire des projets favorisant des transitions adoucies entre la petite enfance et l'école, tout en élaborant un projet éducatif cohérent pour les jeunes enfants et leur famille.

AGENDA

Metz, ma ville en cartes

Exposition des projets réalisés par les élèves des classes CM1, CM2 et 6^e
Du lundi 27 au vendredi 31 mai à l'hôtel de Ville
Du samedi 1^{er} au samedi 15 juin à l'Agora

Préparation maternelle

Offre d'accueil dans les crèches pendant les vacances de printemps
metz.fr
Du lundi 8 au jeudi 18 avril

Sugarland

Compagnie Ding dang dong
Concert jeune public
Citemusicale-metz.fr
Samedi 27 avril à 16 h
L'Arsenal

La Messine

Course contre le cancer du sein
Babies : 400 m / fillettes : 1 km / femmes : 6 km
lamessine.eu
Dimanche 28 avril dès 8 h 30
Place de la République

Mangamania

Entrez dans l'univers de la bande dessinée japonaise !
Tout public dès 8 ans gratuit
Samedi 25 mai à 15 h 30
L'Agora

Retrouvez l'ensemble de la programmation jeune public sur l'agenda de metz.fr

Repenser les cours d'école

Le 24 janvier à l'Arsenal, Pascal Tisserand, de l'Université de Lorraine, expliquait les stéréotypes de genre à l'œuvre dans les écoles. Une formation interprofessionnelle aborde l'aménagement des cours d'écoles pour favoriser l'égalité filles-garçons. Pendant la récréation, filles et garçons se séparent pour se coopter dans des activités très orientées. Les garçons occupent souvent l'espace central avec des jeux envahissants. Une

méthode de consultation des enfants a été conçue pour comparer leurs ressentis et la répartition réelle dans la cour. Ainsi, l'observation et un comptage sur une carte leur permettent de définir objectivement les interactions et les espaces appropriés, de les interroger sur leurs modes de relation. Concerner les enfants permet de développer des activités de coopération, les responsabiliser et améliorer le climat scolaire.



Les inscriptions sont ouvertes

Vous avez **jusqu'au 3 mai** pour inscrire votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et au périscolaire du matin. Retrouvez toutes les informations sur metz.fr

L'éducation aux écrans

Dans le cadre du Projet éducatif messin, la communauté éducative a proposé de créer un guide de prévention des écrans à destination des familles. La Ville de Metz ainsi que la Ligue de l'Enseignement et La Passerelle, s'associent pour interroger les familles des crèches, des écoles et collèges sur leurs usages numériques. L'enquête sera menée sous forme d'ateliers collectifs et de questionnaires en ligne. À l'issue de cette étude, un support sera réalisé. Il pourra

être utilisé dans les espaces parents des écoles pour sensibiliser sur les apprentissages et les risques liés au numérique par classes d'âges, avec des conseils pratiques d'utilisation par les parents et les professionnels. Ce projet « écran total » a été lancé le mercredi 27 mars à l'hôtel de Ville, à l'occasion d'un temps fort des semaines de la santé mentale. Dans ce cadre, des informations de prévention des écrans ont été données aux familles présentes.

Pour tout renseignement : metz.fr ou Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel gratuits

Animation estivale

Rendez-vous sur animestivale.metz.fr le 23 juin à 9 h et en mairies de quartier le 24 juin pour choisir parmi une centaine d'activités proposées gratuitement aux 5 à 16 ans. Carte 2019 : 2 €